



HAL
open science

Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie

Fabienne Martin-Juchat, Julien Pierre

► To cite this version:

Fabienne Martin-Juchat, Julien Pierre. Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie. GALINON-MELENEC Béatrice. L'Homme-trace en quête de sens, Éditions du CNRS, pp.105-125, 2011, 10.4000/books.editions-cnrs.16731 . hal-01135126

HAL Id: hal-01135126

<https://hal.univ-grenoble-alpes.fr/hal-01135126>

Submitted on 2 Jul 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie

Fabienne Martin-Juchat

Julien Pierre

INTRODUCTION

Les sites dits de *socialisation*, car permettant à un membre d'interagir avec un réseau de relations sociales (tels Facebook ou MySpace), sont fréquemment accusés de cristalliser des comportements irresponsables, avec pour conséquences des sollicitations commerciales, sectaires ou pornographiques non désirées. Cette immaturité s'expliquerait *a priori* par la tranche d'âge à laquelle appartiendraient les internautes impliqués (Tisseron : 2001). En effet, les jeunes adultes ayant besoin de mettre en scène les signes de leur transgression et de leur adaptation au monde adulte utiliseraient ces sites pour répondre à cet objectif propre à leur âge (Galland : 1991). En effet, l'étendue d'un groupe social autour d'un membre (et sur lequel s'articulent les fonctionnalités des sites de socialisation) implique automatiquement une porosité de la confidentialité des échanges interpersonnels ; de là découlerait ensuite la possibilité d'une audience non sollicitée, et d'effets de retour non désirés. À cet égard, une abondante littérature s'est manifestée depuis ces dix dernières années, dénonçant les risques d'une surveillance potentielle des discours des internautes par différents types d'acteurs (Mattelart : 2007 ; Lyon : 2007 ; Merzeau : 2009, 2010).

L'objectif de cet article est, dans un premier temps, de recenser la littérature sur cette question de la surveillance des informations disponibles sur les sites de socialisation, afin de mesurer si cette dernière relève plus d'un imaginaire social, régulièrement nourri par les innovations technologiques, que d'une réalité effective. Puis dans un second temps, il s'agira de confronter les pratiques éditoriales d'un groupe d'utilisateurs de Facebook à leur perception des enjeux d'une telle surveillance.

Notre hypothèse est que entre :

Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie

- un manque de conscience et d'intérêt sur les conséquences liées à l'usage potentiel des traces par différents types d'acteurs ;
 - un manque d'intégration des règles d'usage de ce nouvel outil (comme cela a déjà été le cas pour l'e-mail et le téléphone portable) ;
 - une ergonomie de Facebook qui facilite un système de surveillance entre pairs (dite transversale) et une logique proche du concept de panoptisme de M. Foucault ;
 - une appropriation de Facebook à des fins de conversation ordinaire traversées par des logiques affectives qui caractérisent le social (Simmel, Tarde, repris par Martin-Juchat) ;
- une logique sociale que l'on pourrait nommer de « surveillance librement consentie » serait en cours de normalisation pour un type d'utilisateur : les jeunes adultes¹.

L'objectif de notre étude est de confronter les hypothèses soulevées par des approches sociopolitique et socioéconomique de la communication avec une réalité microsociologique de terrain d'utilisation d'un dispositif : Facebook. Aussi, nous² nous sommes immergé et avons choisi comme terrain d'observation un centre de formation professionnelle. Une série d'entretiens semi-directifs a été menée auprès d'un échantillon d'apprentis en BTS afin d'éclairer le contexte et les motivations de leur expression en ligne : techniquement nommée « mise à jour des *statuts*³ ».

La présence d'acteurs institutionnels, politiques et économiques, dominant les industries culturelles, dont les sites de socialisation font partie, nous demandera d'intégrer des réflexions propres à l'économie politique critique de la communication (dans la lignée de M. Weber, T.

¹ Comme ce fut le cas aux prémises d'Internet avec l'usage des mails ou la constitution d'une nétiquette.

² Julien Pierre est doctorant au sein du Groupe de Recherche sur les Enjeux de la Communication (GRESEC), sous la direction de Fabienne Martin-Juchat. Il est aussi formateur auprès de ces jeunes apprentis, ce qui fait que l'observation de leurs comportements en ligne tient à la fois de l'éthologie que d'une forme de surveillance en immersion complète.

³ Un statut est un message, souvent sous forme textuelle, indiquant l'activité, l'humeur, la réflexion de son auteur. Il peut aussi s'agir de blagues, de jeu, que de photos, vidéos, liens, scores, etc.

Adorno, J. Habermas). Parallèlement, à la suite des travaux de G. Simmel, G. H. Mead, E. Goffman, N. Elias, il s'agira aussi d'observer quel type d'ordre interactionnel (entre autres, la place de l'affectivité) est construit par les internautes dans ce contexte social fortement prédéterminé par des logiques industrielles et sociétales.

Aussi, il s'agira d'observer les logiques d'appropriation des sites de socialisation dans la continuité des travaux issus de la sociologie des usages (J. Perriault, S. Proulx) et dans ceux issus du courant des *computer-mediated communication* qui propose de regarder comment l'informatique participe à la structuration de la communication interindividuelle. Enfin, la spécificité de la tranche d'âge étudiée nous demandera de convoquer aussi les auteurs qui se sont intéressés aux jeunes et leurs pratiques de l'Internet.

LES SITES DITS DE « SOCIALISATION » DONT FACEBOOK

Les applications de socialisation existent depuis que l'Internet existe (Usenet, BBS⁴, ou des sites historiques comme Classmates ou SixDegrees⁵), mais l'appellation « site de réseautage social » (traduction de *Social Network Site*, avec comme abréviation *SNS*) est apparue essentiellement, avec ce que l'on nomme le « Web 2.0 », et des sites tels que Friendster (en mars 2002), MySpace (en août 2003) ou Facebook (en février 2004).

Dans un article de 2007, danah boyd et Nicole Elison définissent les SNS « comme des services web qui permettent aux individus (1) de construire un profil public ou semi-public dans un système cloisonné (2), d'articuler une liste d'autres usagers avec lesquels ils partagent une connexion, et (3) de voir et traverser leur liste de connexions et celles des autres usagers à

⁴ Usenet et BBS sont des réseaux de forums qui diffèrent par leur protocole d'échange. Ils participent au groupement qu'est Internet.

⁵ En référence à la théorie des 6 degrés, dite théorie du « petit monde » de Stanley Milgram.

l'intérieur du système. La nature et la nomenclature de ces connexions peuvent varier d'un site à un autre⁶.»

Sur Facebook, un internaute renseigne 1, son profil (âge, sexe, localisation, profession, statut marital, choix politiques et religieux, pages auxquelles il a adhéré⁷, scores de jeux, agenda, photos, etc.), équivalant à un *curriculum vitae*⁸ ; et 2, son « mur ». Ce « mur » est alimenté par les « statuts » de ses « amis » régulièrement mis à jour selon l'investissement qu'ils accordent à Facebook. Mais à la différence du blog dont les productions éditoriales sont uniquement maîtrisées par leur auteur, et en périphérie par les commentateurs, la page de profil d'un membre n'est pas exclusivement égocentrée puisqu'en fait elle agrège les mises à jour du statut des « amis », c'est-à-dire des autres membres du réseau social constitué par l'individu. *A contrario* d'un blog où il n'y a pas d'égalité entre le blogueur et ses commentateurs, la plupart des sites de socialisation remettent sur un pied d'égalité les membres de ce réseau par le biais de cette fonctionnalité.

De cette égalité conversationnelle découle une nouvelle modalité dans les rapports intersubjectifs : dans la plupart des fichiers remplis dans la vie quotidienne (fiche de sécurité sociale, bancaire, assurance, etc.), le traitement automatisé des données à caractère personnel repose sur une saisie nommée « exogène⁹ », car produite par un tiers, et construisant une relation

⁶ danah boyd (qui revendique l'écriture de son prénom et de son nom en minuscule) a écrit cet article lorsqu'elle était doctorante à la *School of Information, University of California-Berkeley*. Elle est maintenant employée dans le laboratoire Microsoft Research. Nicole Elison est chercheuse au *Department of Telecommunication, Information Studies, and Media*, de Michigan State University.

⁷ Il s'agit de pages de fans (œuvres culturelles au sens large, personnalités, marques, localités, etc.), mais aussi de pages de locution (phrase, citation, pensée anodine qu'on estime partagée).

⁸ A prendre au sens latin du terme (chemin de vie), et non comme document dans le processus d'embauche.

⁹ Nous employons volontairement ici un terme issu de la biologie pour illustrer le processus d'incorporation des données personnelles que permet Facebook et qui construit par là même une mise en scène numérique d'une identité. Sont exogènes les données propres à l'individu mais générées à l'extérieur, en l'occurrence par un tiers. Sont endogènes les données que le titulaire produit seul.

hiérarchique classique de type surveillant-surveillé¹⁰. En effet, dans ce type de situations, l'individu ne maîtrise pas les données le concernant générant par là même une inégalité dans la relation. *A contrario*, les interfaces des sites socialisation permettent à la fois une construction identitaire par saisie « endogène » (maîtrisée par le titulaire du profil) et une construction collective d'une identité sociale par ajouts d'éléments saisis de façon « exogène ».

Nous posons comme hypothèse que cette spécificité des sites de socialisation valorise :

- une utilisation à des fins de mise en scène de soi et de gestion stratégique de ses faces et donc de communication affective (Martin-Juchat : 2008, 2010) ;
- et qui pose par voie de conséquences des questions relevant d'une possible surveillance.

L'objectif de notre recherche est bien de voir en quoi les usages émergents de Facebook par la génération dite « Y¹¹ », motivée par des logiques socio-anthropologiques qui leur préexistent (en particulier, des logiques affectives régulant les interactions micro- sociales), peuvent s'ancrer sur le long terme et participer à la normalisation d'une surveillance librement consentie.

FACEBOOK, UN DISPOSITIF DE SURVEILLANCE ?

Facebook est régulièrement comparé aux dispositifs de surveillance existants (ou en cours de déploiement) tels que les fichiers de police (EDVIGE en France en 2008) et les passeports biométriques (par exemple en Suisse en 2009) : Facebook serait ainsi plus intrusif, et donc plus dangereux, que les bases de données de l'État, car la saisie et la consultation des informations personnelles ne sont plus du fait d'un fonctionnaire, mais de celui de l'individu même, et des membres de son réseau social. Ainsi, cette association Facebook – dispositifs de surveillance se

¹⁰ Employeur-employé, médecin-patient, enseignant-apprenant, gardien-prisonnier (cf. M. Foucault pour ces derniers exemples).

¹¹ La notion même de génération est à définir, entre critère démographique et structuration affectivo-sémiotique. La tranche d'âge étudiée s'est vue baptisée génération Y (ou génération C au Québec), natifs digitaux (*digital natives* de Marc Prensky), ou encore *dumbest generation* (dit « génération la plus débile », par Mark Bauerlein)

retrouve dans la plupart des discours sociaux qui ont largement accompagné la croissance de Facebook (*cf.* références à la fin de l'article).

Afin de nourrir ce postulat de départ, de nombreuses études sont menées depuis 10 ans sur cette question : Meryem Marzouki, chargée de recherche en informatique au CNRS, regarde comment les données personnelles sont prises en compte dans la gouvernance d'Internet ; David Lyon, en Angleterre, est à l'origine du courant des *surveillance studies*.

En France, l'Institut des Sciences de la Communication du CNRS a amorcé deux projets : PRODOPER¹² et PROTEUS¹³, avec des intervenants d'horizons divers. Leurs travaux ont notamment donné naissance au n°53 de la revue *Hermès*, « Traçabilité et réseaux » (Arnaud, Merzeau, dir. : 2009). Les auteurs de l'ouvrage s'interrogent sur les enjeux sociopolitiques liés aux usages des nombreux dispositifs de surveillance, notamment par les individus, au sein de la société dite d'incertitude construisant des rapports sociaux nouveaux et qui doivent conduire le chercheur à investiguer l'écosystème des données personnelles. (Perriault : 2008, p. 19-20), toute perspective que nous intégrons.

Par ailleurs, l'usage que les adolescents font du web a déjà fait l'objet de nombreuses études, en France Laurence Tobin ou Laurence Allard s'y sont attelées dès l'émergence des skyblogs. Outre-Atlantique, il faut signaler la thèse de danah boyd (2009) qui dresse une typologie des sociabilités des adolescents américains sur les espaces sociaux en réseau : draguer, trainer, bidouiller, faire l'idiot. Ces expérimentations en ligne permettent aux adolescents d'acquérir une compétence dans la socialisation et qui confirme cette thèse de l'usage de l'outil à des fins de relations.

– De même, l'interface joue un rôle non négligeable dans la représentation des données personnelles. Que ce soit les travaux de l'économiste Alessandro Acquisti (2007) ou du juriste

¹² PROtection des DONnées PERsonnelles, <<http://prodoper.u-paris10.fr/>>, 2008.

¹³ PROcessus normatifs et contours de la personne numérique, <<http://www.projet-proteus.fr/>>, 2009.

Chris Hoofnagle, leurs résultats se résument dans l'idée que l'exhibition des adhérents est liée au design du site : pour le premier, l'attractivité des SNS permet de réduire l'attention portée aux réglages de confidentialité ; pour le second, plus le site souligne son respect de la vie privée, moins l'utilisateur est enclin à délivrer des informations personnelles.

– Nous pouvons aussi placer à la croisée de ces travaux ceux de Dominique Cardon qui, à travers l'expérience *SociogEEK*, s'est intéressé tant aux modalités de constitution du réseau social en ligne, que des interactions qui s'y jouent entre pudeur et exhibition. À travers son « design de la visibilité », il se situe dans la lignée des travaux sur l'extimité du psychiatre Serge Tisseron. Ainsi, il en arrive à la conclusion que l'extimité est favorisée par une calculabilité relationnelle contenue dans les fonctionnalités des sites web (Cardon, 2008).

LA NOTION D'IDENTITÉ NUMÉRIQUE

Pour commencer, il faut signaler que les traces laissées sur la Toile ne s'effacent que très rarement : coût quasi nul de leur mise en ligne et de leur conservation, hypertexte facilitant par interconnexion leur très large diffusion, consultation par des dispositifs comme le cache de Google ou WaybackMachine¹⁴, refus des ayants droit (éditeur, hébergeur, fournisseur) d'effacer les données sans un recours motivé, etc.

Si la sérendipité se définit à l'origine comme l'art d'investiguer les traces¹⁵, c'est de cette façon que l'on peut définir les pratiques actuellement développées par les entreprises commerciales ou les services de renseignements. Cette sérendipité serait à l'origine d'une surveillance potentielle. En effet, l'analyse des traces permettrait à des acteurs d'identifier des tendances comportementales, ou des habitudes de consommation (« the database of intentions », John Battelle¹⁶) afin de nourrir leur stratégie marketing. La rumeur semblait la seule à pouvoir empiriquement valider cette proposition, jusqu'à ce que le Wall Street Journal dévoile le 21 mai

¹⁴ Ces deux services conservent une copie des documents que leur robot d'indexation a consultés.

¹⁵ Horace Walpole, les 3 princes de Serendip, 1754.

¹⁶ <<http://battellemedia.com/archives/000063.php>>

2010 que Facebook et MySpace ont communiqué aux régies publicitaires de Google et Yahoo des données comportementales nominatives de leurs membres. Il s'agirait en fait d'une faille de sécurité, mais qui va à l'encontre des règles de confidentialité adoptées par les SNS.

Alors que l'identité n'est qu'un numéro – un identifiant unique – dans les bases de données (cf. Numéro d'Inscription au Registre, connu sous le terme de « numéro INSEE »), le nombre d' « amis » sur Facebook, les « followers » sur Twitter, les « Kudos » sur MySpace qu'on s'y échange tels des bons points sont l'indice d'une expertise, voire d'une qualité (générosité, humour).

Sur Facebook, c'est l'individu qui se fiche (mode endogène) et qui, sans finalité littéraire, participe à son autobiographie. L'historique des transactions s'écrit de manière automatique : l'utilisateur d'un site par ses actions (clic, commentaires, mise à jour des statuts) provoque *de facto* l'édition informatique d'une trace. Quant à celui qui tenait lieu d'opérateur, le tiers interprétant de ces traces, il est à son tour remplacé par un automate.

Le web est donc traversé par une couche technologique, les métadonnées, qui facilite l'indexation des documents. De plus, les services web de nouvelle génération ont accordé à l'internaute la possibilité d'apporter des métadonnées aux documents d'autrui, et finalement sur autrui. De même, les nombreuses applications qui s'immiscent dans le réseau social permettent de collecter et compléter les données personnelles des membres. Un exemple : il est possible sur une photo qu'un membre vient de télécharger en direction du site d'indiquer quelles sont les personnes sur cette photo, et ce que les personnes soient sur Facebook ou non. Dans le premier cas, la photo est reliée au profil du photographié et il peut s'en plaindre auprès du photographe ; dans le second, l'individu n'est même pas informé qu'une photo l'identifiant nommément circule sur Internet.

Des premiers marqueurs identitaires comme le sceau ou la signature (un tracé), voire plus près de nous la photographie d'identité, jusqu'aux dispositifs électrotechniques dont Facebook fait partie, la trace est un marqueur identitaire dont l'édition se fait aussi – nous l'avons précédemment souligné – sur un mode exogène.

Ainsi, sur les sites de réseautage social, le flux des mises à jour à caractère amical/convivial permet à la fois cette documentarisation de soi, et par ricochet celle d'autrui. C'est ce qui fait s'interroger Jean-Michel Salaün quand il se demande : « Suis-je un document ? ¹⁷ ». Alors qu'historiquement ce sont les « anormaux » qui étaient versés au registre¹⁸, aujourd'hui celui qui n'y est pas (sur Facebook) est marginalisé par ses pairs. Alors que le document tel le passeport était la partie émergée de l'iceberg identitaire, aujourd'hui la redocumentarisation de l'individu devient la norme (Merzeau : 2009 ; Ertzscheid : 2009). La somme des interfaces numériques et des dispositifs de traitement des données à caractère personnel et les usages qui leur sont associés, tant du côté institutionnel que de celui de l'utilisateur final (le citoyen), affermissent le processus normatif de la surveillance. Pour Armand Mattelart, le principe d'exception devient la norme (2008). Pour M. Foucault, le dispositif panoptique reposait à la fois sur l'architecture (modèle que Bentham présente dans son Panopticon en 1780 : une prison circulaire où le gardien observe sans être vu) et sur un ensemble de procédures tel l'examen (consultation du profil d'autrui), la classification (redocumentarisation d'autrui), la sanction (métrique relationnelle, ou valeur portée à la réputation). Le philosophe voyait la surveillance s'instiller dans toutes les strates de la société : prison, armée, hôpital, école, usine. Selon lui, le pouvoir politique produirait, autant qu'il en serait dépendant, une norme d'acceptabilité de cette surveillance par la société civile. Qu'en aurait-il été selon lui avec Internet ?

Facebook et les sites de socialisation peuvent-ils être associés à ces dispositifs, et à cette logique de surveillance ? C'est en s'interrogeant sur les contenus et les motivations des statuts de l'échantillon que nous pourrions avancer sur les enjeux d'une telle participation. Quel

¹⁷ <<http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2010/01/02/Suis-je-un-document>>

¹⁸ Registre, du latin *regesta*, mot composé sur la base de *regere*, régir. Le registre latin est un livre où l'on veut enregistrer les « choses rapportées », qui nécessitent une comptabilité particulière, hors norme. Le sens du mot se rapproche d'ailleurs du contrôle, mot valise basé sur contre-rôle : liste de vérification des personnes inscrites au rôle (militaire).

rôle ces statuts tiennent-ils dans la construction identitaire et sociale ? Comment les membres du site positionnent-ils le curseur de transparence de leur vie privée ? Dans quelles mesures ont-ils conscience que cette transparence provoque des effets de retour au sein de leur réseau, ou auprès de toute personne susceptible de consulter leur profil ? Quelle conscience ont-ils justement d'une potentielle intrusion ? Et s'ils cherchent à s'en prémunir, quels aménagements déploient-ils au sein de l'interface ?

MÉTHODOLOGIE

Pour répondre à ces questions, nous avons constitué un micro échantillon de jeunes salariés en apprentissage, garçons et filles d'une vingtaine d'années, préparant leur BTS (administratif ou commercial), et bien évidemment inscrits sur le site Facebook. Par l'entremise du site, nous sommes devenus « amis » avec eux, et les avons regroupés dans une « liste d'amis », une fonctionnalité proposée par Facebook qui permet de classer les membres de son réseau.

A partir de cette liste, nous avons collecté par « capture écran¹⁹ » leurs mises à jour de statut, ainsi que les commentaires de leurs « amis » ; de même, nous avons conservé certaines des photos d'album. Ce corpus a été constitué selon que le contenu des statuts ou des photos répondait à des critères – très subjectifs de notre part – d'humour, de moquerie, d'irrespect, d'insulte, de colère, de plainte, de compassion envers soi-même, un autre membre du réseau ou un tiers extérieur.

Parallèlement à cette veille, nous avons mené des entretiens collectifs semi-directifs dans trois classes (voir tableau 1), ce qui nous a permis d'interroger 43 personnes. A la suite de quoi, nous avons adressé un questionnaire semi-directif aux 11 personnes de notre « liste d'amis » (9 y ont répondu avant le délai que nous leur avons fixé). Nous avons complété les réponses à ce

¹⁹ La capture écran, ou copie d'écran, ou ImprimeEcran, du nom de la touche du clavier, est une fonctionnalité informatique qui permet de prendre un cliché de l'écran d'ordinateur et de le coller en tant qu'objet dans un fichier numérique.

questionnaire par un entretien ouvert, en face-à-face, devant le profil Facebook et la collection de statuts et photos.

ANALYSE DES RÉSULTATS

| Désignation (acronyme) | Comptabilité et Gestion des Organisations (CGO) | Management des Unités Commerciales (MUC) | Assistant de Gestion PME-PMI (AG) |
|--|---|--|-----------------------------------|
| Étudiants présents pendant l'entretien collectif | 12 (7 filles, 5 garçons) | 15 (11 filles, 4 garçons) | 16 (15 filles, 1 garçon) |
| Inscrits sur Facebook | 11 (92%) | 12 (80%) | 15 (94%) |

Tableau I : présentation des groupes

Sur les 43 personnes interrogées, 67% sont des filles, ce qui correspond aux statistiques d'inscription dans ces sections. Comme ce qu'avait déjà signalé danah boyd (boyd : 2007), les membres de Facebook sont issus de classes moyennes : 17% de parents techniciens, 12% employés de commerce, 28% professions intermédiaires, avec une tendance à la précarité (1 parent sur 3 chômeur, saisonnier ou en arrêt longue maladie ; quelques parents sont retraités ou décédés). Danah boyd constatait un clivage entre MySpace et Facebook : le premier est utilisé par des musiciens, des graphistes et principalement des lycéens, alors qu'adhèrent au second des étudiants et des personnes issues des communautés ethniques (les hispano-américains notamment). Cette séparation n'a pas lieu en France, où la démographie et le système éducatif ne sont pas les mêmes. De plus, depuis l'article de danah boyd, Facebook a largement devancé *MySpace* en nombre de membres²⁰, et attire une population de plus en plus hétérogène.

38 étudiants sont inscrits sur Facebook (88% de la population interrogée) : 3 n'ont jamais voulu s'inscrire, 2 ont résilié leur compte (nous y reviendrons). 88% d'entre eux y vont plus d'une

²⁰ Pour cette génération d'internautes, la socialisation en ligne semble se faire avec Facebook. Seuls 13% des sondés utilisent d'autres sites de socialisation (mais pour des usages spécifiés, le jeu, la production musicale via MySpace par exemple), et 25% ont tenu un skyblog, abandonné avec le passage à Facebook. Cette adoption date en général de la période où le site est devenu célèbre en France (automne 2008).

fois par jour. Ils ont en moyenne 150 amis dans leur réseau social : ce nombre est proche du « nombre de Dunbar²¹ ».

Dans le détail, le réseau social est très variable : entre 44 et 2033 amis. Par contre, les membres échangent régulièrement avec une moyenne de 12 « amis » (jamais plus de 20 en tout cas). Enfin, le réseau social est en général bien cloisonné. Social Graph, l'une des applications tierces de la plateforme Facebook, permet au titulaire d'un compte de tracer son propre graphe social (voir Illustration 1) : les échanges se nouent au sein des réseaux proches (B, les copains d'enfance, du lycée) ou actuels (D, les ami-e-s du BTS).

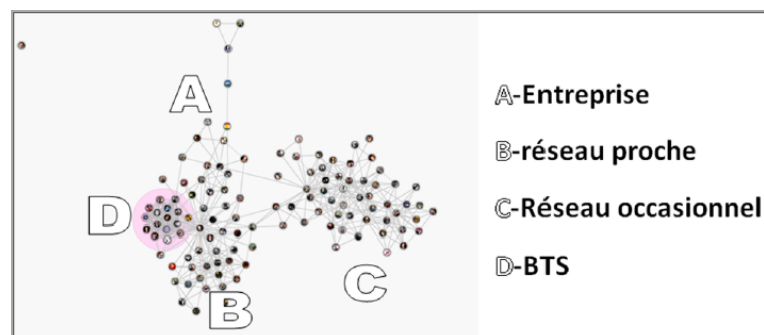


Illustration n°1 : graphe social de Carmen²², un point représente un « ami » sur Facebook

Voulant interroger leur confrontation avec le monde adulte, nous avons axé l'entretien sur le triptyque Parents/Prof/Patron, et sur leurs 'amitiés' avec eux, sachant que tous ces individus ne disposent pas forcément d'un compte. Au regard de l'analyse des relations, nous arrivons aux résultats suivants :

Primo, on ne doit pas avoir ses parents comme ami sur Facebook, voilà le crédo qui circule dans cette génération, et cette « amitié » serait source d'humiliation pour l'adolescent. Il

²¹ L'anthropologue Robin Dunbar a estimé que, vu la taille de son néocortex, l'homme ne pouvait entretenir directement que 148 relations sociales (Dunbar : 1993).

²² Les prénoms ont été changés. Lors des entretiens individuels, nous demandons à la personne interrogée de se connecter à son profil Facebook, puis nous la conduisons vers l'application Social Graph afin que cette dernière récupère les données du profil pour réaliser le tracé. Ce dernier n'est donc pas accessible par un tiers non autorisé.

L'Homme-Trace

apparaît clairement lors des entretiens cette volonté de gérer les sphères : ici, c'est le domaine familial qui est exclu, ou dont il faut s'extraire à tout prix. Facebook participe bien au rituel de socialisation d'une communauté d'appartenance, tel qu'identifié préalablement par les interactionnistes et qui préexiste à l'outil.

Deuxio, le domaine professionnel est encore connoté socialement, et les apprentis ne s'y sentent pas intégrés. Il y a une distance avec le « responsable hiérarchique ». Hormis le cas d'un tuteur ami de la famille, aucun ne veut être « ami » avec son « supérieur » (quand ce dernier est sur Facebook). Là aussi, il y a gestion des sphères par exclusion. Par contre, dans le domaine pédagogique, 88% sont amis avec les formateurs qui n'utilisent pas Facebook comme outil d'enseignement. Nous pensons que cette « amitié » relève de ce que Dominique Cardon avait identifié à la suite de *Sociogeek* (Cardon : 2009) : « Les ouvriers et employés adoptent clairement une stratégie pour élargir leur cercle relationnel au-delà de leur périmètre culturel ou économique de départ ». Nous constatons que cette stratégie se retrouve aussi chez leurs enfants, et chez les apprentis de ces catégories socioprofessionnelles. Cependant cette stratégie de conquête est très limitée : non pas comme l'indiquait D. Cardon parce que les membres des CSP supérieures filtrent les demandes de mise en relation, mais parce que ce sont les jeunes adultes qui s'y refusent et qui préfèrent solliciter des adultes dans l'entre-deux, entre l'École et l'Entreprise.

Les messages se répartissent également entre les sphères privée et professionnelle. Cependant, pour cette dernière, il s'agit très largement de se plaindre des conditions de travail. Nous retrouvons dans cette autocritique le « facework » ou gestion des faces des interactants et notamment un *Face Threatening Act*, caractéristique de la communication affective (FTA, Brown et Levinson : 1987 ; repris par F. Martin-Juchat : 2008).



Illustration n°2 : Message publié par Bérénice

Lorsque l'enseignant visite l'entreprise de l'apprenti, il est facile de confronter ce qu'il y voit avec ce qui est exprimé en ligne. Si pour la plupart, les lamentations sont disproportionnées, il est un cas intéressant que nous voulons signaler. Bérénice signale la dimension panoptique de son nouvel espace de travail (Foucault : 1974), photos à l'appui. A l'époque où se déroulent les faits, les réglages de confidentialité sont très permissifs sur Facebook et il semblerait que les responsables de l'entreprise aient lu les commentaires et consulté les photos, car peu de temps après le PDG demandera à revenir au plan original : « C'est un peu abusé », dira-t-il. De son côté, Bérénice reconnaît aussi avoir abusé dans son message, depuis elle « contrôle ».

Ces 31 commentaires, comme les signes d'adhésion²³, sont autant de marques de soutien. Il s'avère que 100% des sondés ont rédigé des messages déprimés, tristes, maussades, lugubres (Ill. 3). L'effet perlocutoire est sans surprise : « Quelle réaction recevez-vous de vos "amis" ? Hermione répond : La réaction attendu, tout le monde lache des commentaires de soutien. »



Illustration n°3 : Message publié par Janine

Ainsi le contrôle des énoncés, mais aussi celui des différentes strates du réseau social font que les membres de Facebook ne sont compréhensibles que par leurs amis proches : « Le lundi

²³ « J'aime » est une fonctionnalité du site, un commentaire raccourci sous la forme d'un bouton sur lequel cliquer et qui associe brièvement un « ami » au message

c'est pourri » (Bérénice retourne en entreprise), « J-2 » (Florence va passer le permis), « Pense à Elle » (Anaïs fait référence à Élisabeth, qui subit une opération chirurgicale).

C'est justement dans ce rapport à l'intime que Facebook intervient, avec des effets parfois non désirés. Le site de socialisation semble beaucoup perturber les vies de couple : sur l'échantillon, 6 personnes sont en couple : 4 d'entre elles ont eu à gérer des problèmes de jalousie à cause de propos ou photos échangés sur Facebook, parce que le conjoint n'est pas en mesure de décrypter le message, et qu'il l'interprète mal. Les personnes interrogées sont évidemment « amie » avec leur conjoint-e, souvent parce que c'était déjà le cas avant la relation amoureuse, mais aussi « pour le surveiller [lol] », admet Hermione. Si ce n'est pas possible, le conjoint demande la fermeture du compte.

En effet, les membres de Facebook que nous avons interrogés reconnaissent utiliser le site pour regarder leur « mur », c'est-à-dire consulter les mises à jour des membres de leur réseau, bref se tenir informer des amis. « A quoi sert Facebook dans vos relations ? », leur demande-t-on : ça sert à « traquer du monde ». Facebook se présente donc bien comme un « appareil d'équiveillance » (Mann : 2005) ou encore un medium de communication affective où les questions d'imitation et de jalousie font partie de la construction du social (Martin-Juchat, 20008). Steve Mann propose en effet de remplacer les caméras de surveillance, en haut des mâts, par des dispositifs portables (« *wearcam* ») et portés par les individus, qui peuvent alors filmer les actes de leurs proches, connus ou non. Mais cette équiveillance est à décomposer en deux comportements distincts : curiosité malveillante d'une part, assistance bienveillante de l'autre.

Quelle que soit la finalité, si l'internaute utilise Facebook pour surveiller ses proches, il est logique qu'il soit aussi surveillé en retour. Or cette surveillance est dans un premier temps orchestrée par le site web. Avec le système des commentaires et des « J'aime », l'internaute sait qui suit son profil : mieux, il le contrôle. Toutes les personnes interrogées (sauf 2) ont limité leurs publications à leurs « amis » seulement. Dans un deuxième temps, nous l'avons vu, les langages codés, les discussions qui vont et viennent en ligne et hors-ligne empêchent un « ami » non

Facebook et les sites de socialisation : une surveillance librement consentie

concerné de comprendre la signification d'un message. Comme ces messages qui délivrent leur secret quand on regarde leur reflet dans une glace, la surveillance sur Facebook ne fonctionne en miroir que si elle est cryptée. En devenant ami (sur Facebook), on remet à autrui les clés du château, avec pour les privilégiés une clé de cryptographie au milieu du trousseau : en devenant « ami », les internautes consentent librement à signer un contrat de surveillance mutuelle. Or l'actualisation de cette confiance s'inscrit dans un processus d'apprentissage : pour danah boyd, l'interactant risque peut-être sa réputation, mais les négociations (entre faces) permettent de s'approcher d'une politesse adulte.

Si cette surveillance est gérée par le membre, et confiée à des proches, il n'en est pas de même en ce qui concerne les tiers, et notamment les organisations. Toutes les personnes interrogées ont déjà saisi leur nom dans Google pour « chercher des homonymes », rarement pour voir les traces qui les concernent. Et parce qu'elles ont verrouillé leurs paramètres de confidentialité, elles n'y trouvent rien de surprenant ni de compromettant, nous l'avons vérifié avec elles. Ainsi deux apprentis sur trois ne s'inquiètent pas qu'un recruteur puisse faire de même. C'est-à-dire que malgré tous les contrôles qu'ils opèrent sur leurs publications, malgré les vérifications qu'ils font, trois quarts d'entre eux pensent quand même que n'importe qui peut facilement avoir accès à leurs données : que ce soit des entreprises, l'État, ou même des organisations obscures (les Illuminati sont données en exemple). Cette surveillance inquiète peu, tant elle leur semble banale et omniprésente. Il ne s'agit pas tellement ici de voir la surveillance comme un invariant anthropologique inscrit dans un temps long, mais bien plus comme l'écho au niveau micro d'une inquiétude parentale électroniquement appareillée qui accompagne cette population depuis sa plus tendre enfance : monitoring, surveillance-bébé, premiers téléphones mobiles pour savoir où est l'enfant ; et au niveau macro de logiques économiques et étatiques : les personnes interrogées le disent : « On était surveillés bien avant Google ».

Un dernier point que nous voulons aborder concerne le rapport à l'entreprise, et à la continuité de la présence dans cette organisation. La formation du BTS engage à transmettre des

L'Homme-Trace

processus métier standardisés ; l'une des modalités d'évaluation du BTS repose sur la présentation d'une démarche de réflexion et de concrétisation d'un projet articulé sur ces processus. Or il s'avère, après 10 ans passés comme formateur et jury d'examen, que l'essentiel des dossiers présentés relève d'une livraison à l'entreprise d'un ensemble de procédures visant à garantir la permanence opérationnelle de l'entreprise après le départ de l'apprenti. Notre enquête montre que 13% des alternants vont poursuivre leur collaboration avec leur entreprise d'accueil ; à l'inverse, 86% d'entre eux ont réalisé des projets intégrant leur remplacement à la fin du BTS. Il ressort de ces deux indicateurs que l'entreprise n'est pas considérée comme un espace d'accueil pérenne, que l'individu – en début de carrière en tous cas – n'y a pas un statut stable qui assurera l'autonomie souhaitée lors de la signature du contrat d'apprentissage, et qu'il n'y laissera qu'une trace fonctionnelle (un intitulé de poste, parfois agrémenté de ses initiales).

CONCLUSION

Internet, les sites de socialisation, et Facebook en particulier, deviennent, à l'inverse des espaces que sont l'entreprise et l'école, des espaces que les membres des classes moyennes peuvent investir afin d'y laisser sciemment des traces.

Sur un autre registre, Facebook nous rappelle également qu'Internet est un espace de conversation, où se retrouvent tous les mécanismes socio-affectifs constitutifs de l'ordre microsocial. A ce titre, Facebook est à considérer comme médium de socialisation, pour une catégorie d'utilisateurs (située entre l'adolescence et l'âge adulte) qui se sert du site dans un processus de figuration (« facework »).

Pour ces utilisateurs, Facebook est même un espace libérateur qui permet de faire face aux pressions institutionnalisées à l'œuvre dans la formation professionnalisante qu'ils suivent. Or cette libéralisation de l'intime, à destination du réseau social constitué en ligne, engage le titulaire du compte dans un contrat de surveillance mutuelle. Nous avons constaté que cette surveillance n'était pas considérée comme une contrainte, mais comme un jeu, voire comme une banalité.

Nous rappelons que ce constat n'a pas valeur de modèle pour l'instant, étant donné la spécificité et les compétences culturelles de la population étudiée.

Néanmoins et par voie de conséquence, ce contrat nous rappelle qu'Internet est aussi un espace documentaire, où tout fait trace. D'abord, les conversations ne sont plus volatiles, mais scripturaires. Ensuite, l'interface du site web propose des fonctionnalités d'adhésion (le bouton « J'aime », les pages Facebook) qui procède à l'enregistrement informatique de ce que nous rapprochons de la notion d'affect. Nous constatons la multiplication de scripts informatiques qui tendent à cette informationnalisation des affects : *OpenGraph* est le nom donné par le service marketing de Facebook à un ensemble de fonctionnalités développées par les ingénieurs de l'entreprise et qui visent à étendre le bouton « J'aime » à n'importe quel autre site web extérieur à Facebook ; nous associons aussi, à cette dynamique, ce que la communauté informatique nomme « web sémantique », qui re-documentarise les données informatiques, y compris les données personnelles ; de même, nous associons cette libération des données à un mouvement de transparence présent dans d'autres sphères d'activité (politique par exemple).

Ainsi, la sémiotisation de soi, qui tend à construire une identité – ici numérique, ne doit pas faire oublier qu'elle se déroule dans un univers informatique, hyper codé et hyper lié, où les traces des activités et des affects engagés dans une interface numérique peuvent être réinterprétées en aval, de manière non consciente par leurs auteurs et de façons multiples par toute une série d'acteurs : les proches comme les propriétaires du site web, ainsi que toute organisation, commerciale ou non, ayant accès – légalement ou incidemment – à la base de données de Facebook. C'est pourquoi nous nous rapprochons ici de la polychrésie des traces d'une part, et de la vie triviale des êtres culturels d'autre part et telle qu'énoncées par Yves Jeanneret en début d'ouvrage ; ainsi que des logiques à l'œuvre dans les industries créatives, telles qu'établies par Bernard Miège dans la *Société conquise par la communication* (tome 3, 2007).

Ainsi, les industriels de la culture s'appuient sur des pratiques sociales qui sont antérieures aux outils : mise en scène de soi, jalousie, imitation, espionnage de la vie d'autrui, etc., et qui relèvent de la vie sociale ordinaire (Martin-Juchat : 2008, 2010). Les individus, et en particulier les jeunes générations tout spécialement sensibles à ces logiques, alimentent en données les réseaux sociaux animés par ce type de motivations. Par voie de conséquence, ils nourrissent les objectifs de marchandisation de l'information des industriels dans une logique systémique. En effet, logiques de conception des outils dominées par des enjeux socioéconomiques, logiques sociales qui motivent les pratiques de communication des jeunes adultes et par là même les usages des outils (dont Facebook), et logiques techniques propres au dispositif fonctionnent en système. En d'autres termes, concernant l'étude des techniques de communication, cela nous rappelle :

- que les enjeux macroéconomiques ne sont pas extérieurs aux enjeux microsociaux, ils fonctionnent ensemble, en corrélation,

- qu'il importe, par voie de conséquence, de croiser ces types d'approches, pensés souvent séparément en sciences de l'information et de la communication.

Bibliographie

- ACQUISTI A. *et al.*, *Digital Privacy: Theory, Technologies and Practices*, Auerbach Publications, 2007.
- ALBRECHTSLUND A., « Online Social Networking as Participatory Surveillance », *First Monday*, Volume 13, n°3, Mars 2008.
<<http://www.uic.edu/htbin/cgiwrap/bin/ojs/index.php/fm/article/viewArticle/2142/1949>>
- ALLARD L., VANDENBERGHE F., « Express yourself ! Les pages perso entre légitimation technopolitique de l'individualisme expressif et authenticité réflexive peer to peer », *Paris, Réseaux* n°117, 2003.
- BROWN P., LEVINSON S., *Politeness: some universals in language usage*, Cambridge, Cambridge University Press, 1987.
- BOYD D., ELLISON N., « Social network sites: Definition, history, and scholarship », *Journal of Computer-Mediated Communication*, n°13, 2007,
<<http://jcmc.indiana.edu/vol13/issue1/boyd.ellison.html>>.
- BOYD D., « Taken out of context : American teen sociality in networked publics », *Information Management and Systems*, Berkeley, Université de Berkeley,
<<http://www.danah.org/papers/TakenOutOfContext.pdf>, 2008>.
- CARDON D., « Le design de la visibilité. Un essai de cartographie du web 2.0 », *Paris, Réseaux*, n°152, 2008.
- DESGENS-PASANAU G. et FREYSSINET E., *L'identité à l'ère numérique*, Paris, Éditions DALLOZ, 2009.
- DUNBAR R., *Coevolution of neocortical size, group size and language in humans*, *Behavioral and Brain Sciences* n°16, 1993, p. 681-694.
- FOUCAULT M., *Surveiller et punir, naissance de la prison*, Paris, Gallimard, 1975.
- GALLAND O., *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin, collection U, série « Sociologie », 1991.
- ITEANU O., *L'identité numérique en question*, Paris, Éditions Eyrolles, 2008.
- JEANNERET Y., *Penser la trivialité, tome 1, la vie triviale des êtres culturels*, Paris, Hermès, 2008.
- LYON D., *Surveillance studies : an overview*, Cambridge, Polity Press, 2007.
- MANN S., « Équiveillance: The equilibrium between Surveillance and Sous-veillance », *On the Identity Trail*, Toronto, University of Toronto, 2005, <<http://wearcam.org/anonequity.htm>>.
- MATTELART A., *La globalisation de la surveillance*, Paris, éditions la Découverte, 2008.
- MARTIN-JUCHAT F., *Le corps et les médias : la chair éprouvée par les médias et les espaces sociaux*, Bruxelles, De Boeck, 2008.
- MARTIN-JUCHAT F., « Penser conjointement les différents types interactions dont celles numériques », dans P. Weber, J. Delsaux (dir.), *De l'espace virtuel du corps en présence*, Nancy, PUN, 2010, p. 65-72.
- MERZEAU L., « Du signe à la trace : l'information sur mesure », *Paris, Réseaux* n°53, 2009a, p.23-29.
- MERZEAU L., « Présence numérique, les médiations de l'identité », *Les enjeux de la Communication*, 2009b, <http://w3.u-grenoble3.fr/les_enjeux/2009/Merzeau/index.php>.
- MIEGE B., *La société conquise par la communication, tome 3, Les Tics entre innovation technique et ancrage social*, Grenoble, PUG, 2007.
- PERRIAULT J., « Traces numériques personnelles, incertitude et lien social », *Paris, Hermès* N° 53, 2008.
- SALAÜN J.-M., « Suis-je un document ? », 2010,
<<http://blogues.ebsi.umontreal.ca/jms/index.php/post/2010/01/02/Suis-je-un-document>>.
- TISSERON S., *L'intimité surexposée*, Paris, Éditions Ramsay, 2001.
- TOBIN L., « Corps et identités dans les blogs adolescents », dans B. Galinon-Méléneec et F. Martin-Juchât, *Le XXIème siècle, la civilisation du corps ?*, Paris, L'Harmattan, 2007.